L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU: No de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 28 FEVRIER 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & L...
IMPRIMEURS-EDITEURS.

VENTE PUBLIQUE.
DIMANCHE MATIN, 28 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir nos annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Nations, rue Royale, à midi.—Un bon cheval et voiture.

Par le Shérif, à la Bourse des Nations, rue Royale, à midi.—Un bon cheval et voiture.

Par Alfred Roulligy, à la Bourse des Commerçants, rue Royale, à midi, 6 actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans.

Par Montgomery, Brou & Co, à la Bourse, en No 71 rue de Camp—Tout le fonds de magasin de G. Berry & Co, tels que thé, sucre, riz, tapioca, savon à l'incendie.

Par S. Guinault, à 11 heures, au second étage, rue Perdido No 9, pour le compte de la succession de G. W. Roper, tout le mobilier de cet hôtel.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 1 rue Royale, Chartres—Marchandises sèches et mode.

Par Louis Stern & Bro, au No 36 & des Magasins et 36 de la rue Gravier—600 chaises, sofas, lits et bric-à-brac.

Par G. Léonnet, au No 69 de la rue Bienville—600 cols en chapeaux, haut courants de qualité, articles de la saison.

☞ Acheteurs en souscription seront chez M. Ernest Turpin, 93 Rue Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES
GEORGE WARNE
185 ..... Rue des Remparts 185

ATTENTION!!

Plantation sucrière à vendre par le Shérif, à midi, à la Bourse des Nations et des Encanteurs, rue Royale, le shérif de la paroisse d'Orléans procédera à l'adjudication d'une belle plantation sucrière avec toutes les batisses, meubles etc. qui se trouvent, située en la Paroisse de la rive droite du fleuve Mississippi, à cinq de cette ville de la Nlle-Orléans.

Aussi, à la même heure et au même endroit, une autre avec toutes les batisses et tout ce qui s'y trouvent, située sur la continuation près la vue Claiborne, entre celles Peydras et la Premier District.

Pour les détails et les conditions, voir nos affiches.

ATTENTION!!

☞ La cargaison du navire Pappoli, rendue à bord, consistant 3 mars, à 4½ heures de midi, par Eugène Tourel. Voir la vente d'en. (3)

Ventes par Chas. T. Nash —appelons spécialement l'attention sur les importantes ventes, ce que doit faire à terminer à M. Chas. T. Nash.

Lundi, 1er mars. Catholic à la grosse.

Lundi, 1er mars de 11 heures à midi—Le fonds de commerce, ainsi qu'il existe, de la succession de feu Charles et Perdido, de liquidation, des meubles et marchandises, pour cause de décès, comprenant toute la propriété, consistant en les objets.

Mercredi 3 mars, de 11 heures à un second étage, rue Perdido No 9, pour le compte de la succession de G. W. Roper, tout le mobilier de cet hôtel.

Samedi, 6 mars, à midi, à la Bourse des Commerçants, pour le compte de la succession Joshua Fowler: La propriété de vingt-sept arpents, tant en front que la profondeur, située entre Girod et Julie.

Aussi, à midi, à la même salle, la même propriété de prix, en briques, rue Toulouse, No 384, convenable pour les affaires de tous genres, comme un chapeau, haut courants de qualité, articles de la saison.

Je tiens.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu hier une malle d'Europe du 5 février. Nous empruntons à l'*International* les informations qui suivent:

Le *Journal officiel* publie sur les troubles d'Alger les nouvelles suivantes:

"Une dépêche télégraphique d'Alger annonce qu'un parti des Ouled Sidi Cheikh a fait irruption chez les Ouled-Sidi-Naceur, au pied du Djebel-Amour.

"L'autorité militaire de Laghouat, Géryville et Tiaret, a immédiatement pris les mesures nécessaires pour envelopper les dissidents et réprimer ce mouvement.

A l'heure où nous écrivons, l'insurrection, vivement combattue, doit être réprimée.

Le *Moniteur* se venge de n'être plus officiel. Il avait hier un article dirigé contre M. le ministre d'Etat; ce matin c'est Article à un très-haut personnage. L'air est plein de pointe de disgrâce; on ne parle que de roches tarpéiennes. On parle aussi beaucoup de l'Algérie, d'où il arrive des nouvelles inquiétantes, que le gouvernement garde pour lui.

Nous tenons de bonne source que Napoléon III aurait profité de la dernière chasse de cette année, pour entretenir le prince de Metternich, M. Nigra et particulièrement M. de Stackelberg, de la situation politique de l'Europe et des rapports réciproques des différents Etats. On a beaucoup remarqué que M. de Bolme n'avait pas été invité.

M. de Solms fait de très-nombreuses visites au ministère des affaires étrangères. Le chargé d'affaires prussien s'occuperait d'opérer un rapprochement entre les cabinets de France et de Berlin. A Berlin, les rapports de M. Benedetti et du comte de Bismark, tout en restant bons en apparence, ne sont pas exempts d'une certaine contrainte.

M. de Bismark évadie en ce moment, avec MM. de Balober et de Warnb, un plan des plus compliqués pour organiser, en France notamment, une police secrète des mieux exercées et des plus actives. On ne assure que le chancelier fédéral aurait consacré à cette œuvre utile la somme de 600,000 thalers. Il paraît également que ce projet, bien qu'il ait été concerté dans le huis-clos du cabinet, fait en ce moment le sujet des conversations de nos cercles officieux.

Le gouvernement prussien fait en ce moment disposer Mayence absolument comme si cette ville devait être sauvégée demain. Le roi et l'archiduc sont complètement en six ans. Les travaux sont combinés de façon à être livrés au commerce au fur et à mesure de leur achèvement."

CHRONIQUE LOCALE.

RECTIFICATION.—Les faits relatifs à l'arrestation de M. Chas. Fehleisen ayant été incorrectement rapportés, nous les rétablissons d'après les renseignements qui nous sont fournis.

M. Fehleisen a été arrêté, mercredi dans l'après-midi, à la vente de M. Newman ayant lequel il avait déjà traité plusieurs affaires; sous l'accusation d'avoir donné à ce dernier un chèque de $967 sur la Banque des Citoyens en paiement de mandats métropolitains, alors que M. Fehleisen n'avait pas de fonds à cette banque. Cette assertion était, paraît-il, arrosée, M. Fehleisen ayant un compte ouvert à la Banque et des fonds suffisants pour couvrir son chèque. Jeudi matin il a été relâché sous caution avant tout examen de l'affaire par le recorder Becker et l'affaire a été fixée au 10 mars. Les faits donneront lieu à un procès civil.

AFFAIRE GUÉRIN.—Hier, à midi, l'audition des témoins dans l'affaire de meurtre de Hennessey a été reprise. Les jurés nommés d'entendre les témoignages étaient: MM. J. J. Legendhil, F. Kenger, M. O'Rourke, Wm McLearn, A Geary.

Les témoins nommés hier étaient: Auguste Perrotest et Julien Jegar.

Parmi les documents et articles trouvés sur la personne des deux parties impliquées dans la tragédie, et maintenant en la possession du coroner, étaient un revolver de Manhattan et deux pistolets Derringer trouvés sur la personne de Hennessey, et le revolver de Colt, jeté sous le comptoir du café après que le meurtre a été commis.

Une des balles du pistolet qui a été déchargé a passé à travers les poches du gilet de Hennessey et a traversé plusieurs autres et papiers, dont l'un était sa commission d'officier de police et un autre une lettre du représentant au Congrès Sypher, où il était dit que les services prêtés de Hennessey (pendant la récente campagne à ce qu'il paraît) ne seraient pas oubliés. Un des papiers est marqué et brûlé et indique qu'on a tiré presque à bout portant. Le prévenu a été interrogé à ce sujet.

Le premier témoin entendu hier a été Victor Perrotest, qui demeure rue Ste-Anne, entre Rocheblave et Dorgenois. Le témoin dit qu'il est un des garçons de barre dans le café où l'homicide a eu lieu. Il était derrière le bar regardant dans la rue quand il entendit un coup de pistolet. Il se retourna alors du côté de Goérin et vit qu'il avait un pistolet à la main. Il vit ensuite Goérin tirer deux coups de plus sur Hennessey, qui était alors étendu par terre. Il ajouta qu'il ne connaissait pas l'assassin, qui lui demanderait l'adjonction des provinces bavaroises à la confédération du Nord.—Le roi Louis se laissera-t-il prasséer?

—Le total des emprunts contractés en 1868 par les différentes puissances européennes se chiffrent par 1,099,575,133 fr. Pour une seule année, ce n'est pas mal.

Un affreux malheur a jeté une réunion orléaniste à Londres, où l'on s'entretenait de la révolution espagnole, le duc d'Aumale aurait dit qu'elle était "la faute de l'Arc dans le talon d'Achille." Cette allusion se rapportait, bien entendu, à Napoléon III.

Le *Pays*, journal politique quotidien, a vu son, a publié hier son premier numéro. Le *People* a pour rédacteur en chef M. Clément Duvernois, et pour rédacteurs ordinaires la plupart des collaborateurs de l'*Epoque*, qui devient journal hebdomadaire.

A peine né, le *People* va avoir à soutenir un procès que lui intente M. Gustave Naquet, rédacteur en chef du *People*, de Marseille, pour usurpation de titre.

—M. de Jouvenel pose sa candidature dans la Corrèze et crée, pour la soutenir, un journal ayant pour titre: *Le Bas-Limousin*.

—A Paris, les orateurs ordinaires des réunions publiques vont fonder un nouveau journal: la *Renaissance*.

—La municipalité de Palerme a décidé de ne plus se rendre dans cette ville après avoir visité Naples.

On croit que l'existence du cabinet Menabrea est assurée, et que l'opposition ne triomphera pas.

Autres Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu hier le complément de la malle du 5 et des journaux du 6 au 8 février. Nous empruntons aux journaux des dernières dates les informations suivantes:

On a prévenu les officiers de la garde mobile qu'ils seront invités, dans le courant de juillet, à assister aux grandes manœuvres qui se font annuellement au camp de Châlons, pour y exercer au commandement.

—Un arrêté de M. Magne, daté du 5 février, autorise aux porteurs de titres mexicains, à titre de répartition provisoire, pour chaque obligation 5 fr. 82 c. de reste et 3 fr. 60 en numéraire, et pour chaque titre de 6 0/0, 3 fr. 88 c. de reste et 2 fr. 40 c. en numéraire. L'époque et le montant de la répartition définitive seront fixés ultérieurement. Pour y participer les ayants-droit recevront un bulletin spécial au porteur, lequel sera négociable.

Le Sénat a voté l'ordre du jour presque à l'unanimité sur l'in. ...alation au sujet de la loi sur la presse.

—On s'entretient beaucoup ... deux lettres autographes, l'une de Napoléon ... et l'autre d'Alexandre II, remises chacune par un envoyé spécial au roi Georges de Grèce, et l'on s'est empressé de conclure de cette double correspondance impériale qu'un pacte d'alliance venait d'être définitivement conclu qui serait à la France et à la Russie. Sans contester l'existence de pas dans lettres, nous croyons pouvoir savoir qu'elles ne sont nullement la preuve d'une alliance que le cabinet de Pétersbourg pourrait aujourd'hui, mais qui rencontrerait plus d'une difficulté à Paris.

Le passage du récent discours de M. de Bismark à la Chambre de Berlin, donnant à entendre *que le pays aurait été gravement compromise*, a été l'objet du nombreux commentaires au ministère des affaires étrangères.

Nous croyons savoir que M. Benedetti vient d'être invité à demander au comte de Bismark l'explication de ses paroles.

Les journaux de Berlin annoncent que M. Benedetti se rendra prochainement à Paris pour rendre compte à M. de la Valette de la situation politique.

Dans les cercles bien informés de Paris on prétend que, dans sa dernière entrevue avec Isabelle II, Napoléon III a engagé la reine à renoncer définitivement à sa couronne en faveur de son fils. On affirme que la reine serait disposée à se rendre aux conseils de l'Empereur des Français, et qu'elle ferait des démarches à ce sujet auprès du gouvernement provisoire. Espartero et Prim seraient appelés à la régence.

L'échec qu'il vient d'éprouver dans une réunion orléaniste à Londres, où l'on s'entretenait de la révolution espagnole, le duc d'Aumale aurait dit qu'elle était "la faute de l'Arc dans le talon d'Achille." Cette allusion se rapportait, bien entendu, à Napoléon III.

JUGEMENT DE TIM HAYS—*Accusé de meurtre de Thomas Sinnott.*—Le 5 février—Is la Cour criminelle, Tim Hays, accusé d'avoir tué Thomas Sinnott le 12 novembre dernier, dans la rue Tchartrand ou St Charles. L'avocat général Belden soutenait l'accusation et M. Morton et McKay défendaient l'accusé. Voici les faits tels qu'ils résultent des témoignages déjà recueillis.

Timothy Hays avait dans le café de Tattersall une querelle avec son frère Michael au sujet d'une montre. Tout d'un coup on le vit se diriger vers une des portes, puis se retourner, diriger un pistolet vers son frère puis avancer de deux ou trois pas sur lui et faire feu.

"Si vous voulez entendre quelque chose, je puis vous donner une réponse avec cela. Michael répondit: "J'ai dit ce que j'avais à dire, tirez, et il avance vers son frère. C'est alors que Thomas Sinnott, un des propriétaires du café, sortant de comptoir, s'avança entre les deux frères en disant: "N'ayez pas de difficulté, retirez votre pistolet." Tim Hays recula un peu, et abaissant son pistolet sur la poitrine de M. Sinnott, il fit feu. Celui-ci porta la main à sa poitrine, et Tim Hays menaça Augustus Strober, garçon de buvette, de son pistolet, tira encore deux ou trois coups. Michael qui était passé derrière son frère l'empêcha de continuer à tirer en l'entourant de ses bras, et Augustus Strober l'aida à maîtriser Tim. Sinnott fut mis dans un cab et transporté chez lui, où il mourut des suites de sa blessure. Les témoins pour la poursuite ont établi que Tim Hays était excité mais qu'il n'était pas ivre au moment du crime. La défense fait entendre des témoins pour prouver que l'accusé s'enivrait tous les jours et qu'il n'avait pas la tête à lui. L'affaire est continuée à lundi, à 10 heures.

INJONCTION SUR UN PROJET DE CHEMIN DE FER.—MM. Henry Shepherd, Wm H. Letchford & Co, Peter O'Donnell et d'autres s'étant adressés au juge Theard pour obtenir une injonction contre l'extension proposée du chemin de fer Canal et Claiborne, le juge Théard a donné hier un writ après avoir exigé une caution de $5,000. Les pétitionnaires soutiennent quelle loi votée l'année dernière n'autorise pas cet extension du terrain central de la rue du Canal et prétendent aussi les pétitionnaires et d'autres de leurs amis qui ont une somme voté publique suivant le bateau qu'on s'était proposé.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT.—Juge Theard.—Dans trois semaines, cette Cour aura vu la fin de tous les procès qui ont été portés devant elle et le juge Théard et ses employés auront pas volés aux droits. Il ne réclame aucun privilège spécial à cause de ce bonheur.

Il faut, paraît-il, que le juge Theard ait un peu de fer, lui-même, car il a été forcé de rire: "C'est plein, il n'y a plus de place pour personne."

Il ajouta, l'acte allouant $6,000 pour enlever la barre du bayou Plaquemine et pour reconstruire les levées de ce bayou.

Il ajouta, l'acte de secours pour Mme Lydia Fox et Mme Bertha Charles.

Un acte autorisant le trésorier à vendre certains bons de levée gardés par les banques de Canal et des Citoyens et autres documents.

Une résolution, allouant à William Brown (c), qui soutient le siége dans le 6e District, le milliage et le per diem pour cette session, est déposée sur la table par une majorité décisive.

M. Harper, de St. Charles, demande que la résolution soit reprise.

M. Isabelle soutient qu'il n'est pas dans l'ordre de reprendre la discussion d'une résolution le jour même où elle a été déposée sur le bureau.

L'orateur Lowell se prononce pour cette opinion.

M. Harper demande alors la reconsidération du vote par lequel la résolution a été déposée, laquelle motion prévant par un vote de 59 contre 22.

La résolution a passé alors à une majorité écrasante.

Un acte pour incorporer la compagnie télégraphique indépendante rapporté par le comité des corporations, a été adopté.

Le bill du Sénat pour incorporer la ville de Delta, dans la paroisse Madison, est adopté.

Un acte supplémentaire à un acte incorporant l'association des Nouvelles, changeant le nom de cette association en celui de la Compagnie de l'Aide, est adopté.

A adopté, un acte pour amender la charte de la ville de Natchitoches.

Un acte autorisant les corporations municipales à fixer un prix pour la pose du pavé Nicholson est amendé et passé.

Un acte pour amender la charte de la Banque des Marchands, passe.

A adopté, le bill du Sénat pour le transport de certains cas à la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

A adopté l'acte autorisant W. R. Fish à pourchaser l'Etat.

Plusieurs autres bills qui soulèvent un bureau des travaux publics, les améliorations à faire dans la navigation de la Rivière Rouge.

Un acte pour amender l'acte créant la paroisse de Richland, est référé à un comité spécial.

Une des balles du pistolet qui a été déchargé a passé à travers les poches du gilet de Hennessey et a traversé plusieurs autres et papiers, dont l'un était sa commission d'officier de police et un autre une lettre du représentant au Congrès Sypher, où il était dit que les services prêtés de Hennessey (pendant la récente campagne à ce qu'il paraît) ne seraient pas oubliés. Un des papiers est marqué et brûlé et indique qu'on a tiré presque à bout portant. Le prévenu a été interrogé à ce sujet.

Le premier témoin entendu hier a été Victor Perrotest, qui demeure rue Ste-Anne, entre Rocheblave et Dorgenois. Le témoin dit qu'il est un des garçons de barre dans le café où l'homicide a eu lieu. Il était derrière le bar regardant dans la rue quand il entendit un coup de pistolet. Il se retourna alors du côté de Goérin et vit qu'il avait un pistolet à la main. Il vit ensuite Goérin tirer deux coups de plus sur Hennessey, qui était alors étendu par terre. Il ajouta qu'il ne connaissait pas l'assassin, qui lui demanderait l'adjonction des provinces bavaroises à la confédération du Nord.—Le roi Louis se laissera-t-il prasséer?

—Le total des emprunts contractés en 1868 par les différentes puissances européennes se chiffrent par 1,099,575,133 fr. Pour une seule année, ce n'est pas mal.

Un affreux malheur a jeté une réunion orléaniste à Londres, où l'on s'entretenait de la révolution espagnole, le duc d'Aumale aurait dit qu'elle était "la faute de l'Arc dans le talon d'Achille." Cette allusion se rapportait, bien entendu, à Napoléon III.

Le *Pays*, journal politique quotidien, a vu son, a publié hier son premier numéro. Le *People* a pour rédacteur en chef M. Clément Duvernois, et pour rédacteurs ordinaires la plupart des collaborateurs de l'*Epoque*, qui devient journal hebdomadaire.

A peine né, le *People* va avoir à soutenir un procès que lui intente M. Gustave Naquet, rédacteur en chef du *People*, de Marseille, pour usurpation de titre.

—M. de Jouvenel pose sa candidature dans la Corrèze et crée, pour la soutenir, un journal ayant pour titre: *Le Bas-Limousin*.

—A Paris, les orateurs ordinaires des réunions publiques vont fonder un nouveau journal: la *Renaissance*.

—La municipalité de Palerme a décidé de ne plus se rendre dans cette ville après avoir visité Naples.

On croit que l'existence du cabinet Menabrea est assurée, et que l'opposition ne triomphera pas.

Autres Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu hier le complément de la malle du 5 et des journaux du 6 au 8 février. Nous empruntons aux journaux des dernières dates les informations suivantes:

On a prévenu les officiers de la garde mobile qu'ils seront invités, dans le courant de juillet, à assister aux grandes manœuvres qui se font annuellement au camp de Châlons, pour y exercer au commandement.

—Un arrêté de M. Magne, daté du 5 février, autorise aux porteurs de titres mexicains, à titre de répartition provisoire, pour chaque obligation 5 fr. 82 c. de reste et 3 fr. 60 en numéraire, et pour chaque titre de 6 0/0, 3 fr. 88 c. de reste et 2 fr. 40 c. en numéraire. L'époque et le montant de la répartition définitive seront fixés ultérieurement. Pour y participer les ayants-droit recevront un bulletin spécial au porteur, lequel sera négociable.

Le Sénat a voté l'ordre du jour presque à l'unanimité sur l'in. ...alation au sujet de la loi sur la presse.

—On s'entretient beaucoup ... deux lettres autographes, l'une de Napoléon ... et l'autre d'Alexandre II, remises chacune par un envoyé spécial au roi Georges de Grèce, et l'on s'est empressé de conclure de cette double correspondance impériale qu'un pacte d'alliance venait d'être définitivement conclu qui serait à la France et à la Russie. Sans contester l'existence de pas dans lettres, nous croyons pouvoir savoir qu'elles ne sont nullement la preuve d'une alliance que le cabinet de Pétersbourg pourrait aujourd'hui, mais qui rencontrerait plus d'une difficulté à Paris.

Le passage du récent discours de M. de Bismark à la Chambre de Berlin, donnant à entendre *que le pays aurait été gravement compromise*, a été l'objet du nombreux commentaires au ministère des affaires étrangères.

Nous croyons savoir que M. Benedetti vient d'être invité à demander au comte de Bismark l'explication de ses paroles.

Les journaux de Berlin annoncent que M. Benedetti se rendra prochainement à Paris pour rendre compte à M. de la Valette de la situation politique.

Dans les cercles bien informés de Paris on prétend que, dans sa dernière entrevue avec Isabelle II, Napoléon III a engagé la reine à renoncer définitivement à sa couronne en faveur de son fils. On affirme que la reine serait disposée à se rendre aux conseils de l'Empereur des Français, et qu'elle ferait des démarches à ce sujet auprès du gouvernement provisoire. Espartero et Prim seraient appelés à la régence.

L'échec qu'il vient d'éprouver dans une réunion orléaniste à Londres, où l'on s'entretenait de la révolution espagnole, le duc d'Aumale aurait dit qu'elle était "la faute de l'Arc dans le talon d'Achille." Cette allusion se rapportait, bien entendu, à Napoléon III.

JUGEMENT DE TIM HAYS—*Accusé de meurtre de Thomas Sinnott.*—Le 5 février—Is la Cour criminelle, Tim Hays, accusé d'avoir tué Thomas Sinnott le 12 novembre dernier, dans la rue Tchartrand ou St Charles. L'avocat général Belden soutenait l'accusation et M. Morton et McKay défendaient l'accusé. Voici les faits tels qu'ils résultent des témoignages déjà recueillis.

Timothy Hays avait dans le café de Tattersall une querelle avec son frère Michael au sujet d'une montre. Tout d'un coup on le vit se diriger vers une des portes, puis se retourner, diriger un pistolet vers son frère puis avancer de deux ou trois pas sur lui et faire feu.

"Si vous voulez entendre quelque chose, je puis vous donner une réponse avec cela. Michael répondit: "J'ai dit ce que j'avais à dire, tirez, et il avance vers son frère. C'est alors que Thomas Sinnott, un des propriétaires du café, sortant de comptoir, s'avança entre les deux frères en disant: "N'ayez pas de difficulté, retirez votre pistolet." Tim Hays recula un peu, et abaissant son pistolet sur la poitrine de M. Sinnott, il fit feu. Celui-ci porta la main à sa poitrine, et Tim Hays menaça Augustus Strober, garçon de buvette, de son pistolet, tira encore deux ou trois coups. Michael qui était passé derrière son frère l'empêcha de continuer à tirer en l'entourant de ses bras, et Augustus Strober l'aida à maîtriser Tim. Sinnott fut mis dans un cab et transporté chez lui, où il mourut des suites de sa blessure. Les témoins pour la poursuite ont établi que Tim Hays était excité mais qu'il n'était pas ivre au moment du crime. La défense fait entendre des témoins pour prouver que l'accusé s'enivrait tous les jours et qu'il n'avait pas la tête à lui. L'affaire est continuée à lundi, à 10 heures.

INJONCTION SUR UN PROJET DE CHEMIN DE FER.—MM. Henry Shepherd, Wm H. Letchford & Co, Peter O'Donnell et d'autres s'étant adressés au juge Theard pour obtenir une injonction contre l'extension proposée du chemin de fer Canal et Claiborne, le juge Théard a donné hier un writ après avoir exigé une caution de $5,000. Les pétitionnaires soutiennent quelle loi votée l'année dernière n'autorise pas cet extension du terrain central de la rue du Canal et prétendent aussi les pétitionnaires et d'autres de leurs amis qui ont une somme voté publique suivant le bateau qu'on s'était proposé.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT.—Juge Theard.—Dans trois semaines, cette Cour aura vu la fin de tous les procès qui ont été portés devant elle et le juge Théard et ses employés auront pas volés aux droits. Il ne réclame aucun privilège spécial à cause de ce bonheur.

Il faut, paraît-il, que le juge Theard ait un peu de fer, lui-même, car il a été forcé de rire: "C'est plein, il n'y a plus de place pour personne."

Il ajouta, l'acte allouant $6,000 pour enlever la barre du bayou Plaquemine et pour reconstruire les levées de ce bayou.

Il ajouta, l'acte de secours pour Mme Lydia Fox et Mme Bertha Charles.

Un acte autorisant le trésorier à vendre certains bons de levée gardés par les banques de Canal et des Citoyens et autres documents.

Une résolution, allouant à William Brown (c), qui soutient le siége dans le 6e District, le milliage et le per diem pour cette session, est déposée sur la table par une majorité décisive.

M. Harper, de St. Charles, demande que la résolution soit reprise.

M. Isabelle soutient qu'il n'est pas dans l'ordre de reprendre la discussion d'une résolution le jour même où elle a été déposée sur le bureau.

L'orateur Lowell se prononce pour cette opinion.

M. Harper demande alors la reconsidération du vote par lequel la résolution a été déposée, laquelle motion prévant par un vote de 59 contre 22.

La résolution a passé alors à une majorité écrasante.

Un acte pour incorporer la compagnie télégraphique indépendante rapporté par le comité des corporations, a été adopté.

Le bill du Sénat pour incorporer la ville de Delta, dans la paroisse Madison, est adopté.

Un acte supplémentaire à un acte incorporant l'association des Nouvelles, changeant le nom de cette association en celui de la Compagnie de l'Aide, est adopté.

A adopté, un acte pour amender la charte de la ville de Natchitoches.

Un acte autorisant les corporations municipales à fixer un prix pour la pose du pavé Nicholson est amendé et passé.

Un acte pour amender la charte de la Banque des Marchands, passe.

A adopté, le bill du Sénat pour le transport de certains cas à la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

A adopté l'acte autorisant W. R. Fish à pourchaser l'Etat.

Plusieurs autres bills qui soulèvent un bureau des travaux publics, les améliorations à faire dans la navigation de la Rivière Rouge.

Un acte pour amender l'acte créant la paroisse de Richland, est référé à un comité spécial.

Une des balles du pistolet qui a été déchargé a passé à travers les poches du gilet de Hennessey et a traversé plusieurs autres et papiers, dont l'un était sa commission d'officier de police et un autre une lettre du représentant au Congrès Sypher, où il était dit que les services prêtés de Hennessey (pendant la récente campagne à ce qu'il paraît) ne seraient pas oubliés. Un des papiers est marqué et brûlé et indique qu'on a tiré presque à bout portant. Le prévenu a été interrogé à ce sujet.

Le premier témoin entendu hier a été Victor Perrotest, qui demeure rue Ste-Anne, entre Rocheblave et Dorgenois. Le témoin dit qu'il est un des garçons de barre dans le café où l'homicide a eu lieu. Il était derrière le bar regardant dans la rue quand il entendit un coup de pistolet. Il se retourna alors du côté de Goérin et vit qu'il avait un pistolet à la main. Il vit ensuite Goérin tirer deux coups de plus sur Hennessey, qui était alors étendu par terre. Il ajouta qu'il ne connaissait pas l'assassin, qui lui demanderait l'adjonction des provinces bavaroises à la confédération du Nord.—Le roi Louis se laissera-t-il prasséer?

—Le total des emprunts contractés en 1868 par les différentes puissances européennes se chiffrent par 1,099,575,133 fr. Pour une seule année, ce n'est pas mal.

Un affreux malheur a jeté une réunion orléaniste à Londres, où l'on s'entretenait de la révolution espagnole, le duc d'Aumale aurait dit qu'elle était "la faute de l'Arc dans le talon d'Achille." Cette allusion se rapportait, bien entendu, à Napoléon III.

Le *Pays*, journal politique quotidien, a vu son, a publié hier son premier numéro. Le *People* a pour rédacteur en chef M. Clément Duvernois, et pour rédacteurs ordinaires la plupart des collaborateurs de l'*Epoque*, qui devient journal hebdomadaire.

A peine né, le *People* va avoir à soutenir un procès que lui intente M. Gustave Naquet, rédacteur en chef du *People*, de Marseille, pour usurpation de titre.

—M. de Jouvenel pose sa candidature dans la Corrèze et crée, pour la soutenir, un journal ayant pour titre: *Le Bas-Limousin*.

—A Paris, les orateurs ordinaires des réunions publiques vont fonder un nouveau journal: la *Renaissance*.

—La municipalité de Palerme a décidé de ne plus se rendre dans cette ville après avoir visité Naples.

On croit que l'existence du cabinet Menabrea est assurée, et que l'opposition ne triomphera pas.

Le Morcellement des ...res.

Nous avons, dans le temps, déjà parlé des articles de la Constitution que trouvons opprimés ou impraticables ...cle 132 ainsi conçu:

Art. 132.—Toutes les terres...es en exécution de décrets de Cour ...divisées en lots de 160 acres.

Nous trouvons promulgation, l'organe radical officiel, une loi ...que remplacer la Législature pour la mise en vigueur cet article qui n'avait pas encore été ...gé. Cette loi a été approuvée par M. Warle 24 février, en voigt la substance:

Le shérif chargé d'exécuter cette ou une vente notifiera les parties intéressées à diviser la propriété en lots de 80 acres moins et de 50 acres en plus et de tel lots plans selon la nature du sol, lesquels plans seront le shérif aura le droit de désigner tels qui seront mis en vente. Si les plans sont ...mis au shérif, celui-ci en fera, par le ...yer de la paroisse ou il opèrera, la division de la propriété en lots.

Après toute autre vente judiciaire ou de partage, ou de succession, la dite en lots ...ra faite par les parties intéressées, ou par leurs ayants droits, ou à défaut de s'accorder les plans seront faits par un arpenteur nommé par le juge. Les plans ne sont pas fournis, dans avant ...que faite pour la vente, à l'...obligé de faire la vente, ou si ce procès-...de le shérif ne vendra les lots ...ne, ardement. Il ne sera ...propriété à vendre ne dépassera ...ne suffisante exigeante à payer la dite ...ne sera pas obligatoire.

La section 2 déclare que les ...bitions de cette ...n ne s'appliqueront qu'aux ventes faites et basées sur des contrats conclus ...e la date de l'adoption de la Constitution (...rt 1868) et aux ventes des successions ...pées depuis cette époque.

Il n'y a pas eu probablement ...depuis le 8 janvier 1868, de ventes sur saisies ...n vertu de contrats hypothécaires conclus ...cette date, mais il doit y avoir un plus ...vente de ce genre pour ces successions ouvert depuis la ...nance, et cela sans que l'on ait ...é fait à l'article 132 de la Constitution. Ces ...ventes ne seront ...e nulles? Nous ne le pensons pas, car la ...stitution, pas plus que la nouvelle, ne ...nonce la nullité, et la nullité ne ...résume pas. Qui invoquerait d'ailleurs la nullité ...la partie saisie? Jamais, était à ...veiller à ce que la division ...t lieu. Le créancier ...ssaisissant lui qui dirigeait les procès ...ur? Jamais il ...ra ce qu'il a...Dans les ventes de successions, la même chose peut être faite aux parties intéressées quant aux ...mineurs, ils n'ont aucun intérêt à traquer une vente qui a été faite en bloc, tant cette manière de procéder a été éminemment favorable à leur intérêt.

La division de grandes habitations sucrières en lots de 50 à 80 acres échangerait les anciennes mœurs, et serait une bien ruineuse pour toutes les parties intéressées, est évident qu'il ne se souciera d'acheter tel qui ren...rme la maison de résidence et ...ccessoires s'il n'est assuré d'avoir les terres qui dépendent, ...n'a à craindre d'avoir certaines enlevées ...une exploitation. La mesure est inique, ...e serait absurde.

Cependant l'on ne peut prédire que la loi que nous avons analysée, subordonnée à la ...nstitution de la Louisiane, jamais elle n'aura cet effet l'application. Malgré qu'une ...ne actuellement flagrante au droit de propriété, et, à ce titre, elle pourrait être déclarée ...ire à la ...nstitutions des Etats-Unis.

Il est probable que la loi restera, comme l'article 132, une lettre morte, et qu'elle ne sera que rarement appliquée. Il ...t du reste, un bien simple de l'éluder, et de faire ...e vente judiciaire d'un acte vente particulière, comme cela se pratique tous les ventes faites par les ...mandés. Du moment ...es parties sont majeures, on n'offre aucune ...munité. Pour le cas où il y ...t mineurs, on ...ntreroule à d'autres moyens. Les juris...ces ne seront pas embarrassés ...ouver.

Mais, quoi qu'il en soit, cette ...bordée inter...tion législative dans le mode de transmis...n des propriétés, ajoute un ...ouvrir de plus à ceux qui recherchent ...ité à ...ir sur ...ts, et elle est destinée à ...ourer ...coup de capitalistes désirés de placer leurs ...s la dans notre Etat.

Il devient de jour en jour plus évident que la ...ulation a intérêt de se débarrasser non seulement des quelques centièmes ...fabriqués par la Législature, mais aussi ...e la ...nstitution qui a servi de base à cette ...ation. Il faudra ...u qu'il en soit ainsi un jour ...autre, car ce n'est ...n du régime actuel ...radical ne peut toujours durer, et le ...uple de la Louisiane ...ira, un jour, reprendre ...possession de son ...gouvernement et répudier ...le cortège sanglant ...effacer les lois odieuses ...ées par son nom. Nous souhaitons que ce jour soit proche dans l'intérêt de la prospérité de notre Etat.

LA LOI SUR L'EGALITE SOCIALE.—La loi ...ebbach, sur l'égalité sociale, a été promulgué hier par son ...ignature dans le journal officiel.

L'EGALITE POUR TOUS.—Un représentant radical a présenté un projet de loi ...pour donner aux femmes le même droits et ...ges et punitions qu'aux hommes. On croit ...e ce bill ne passera pas à la session actuelle ...ne.

LE "TIMES."—Nous avons reçu, hier, la visite de M. Russell P. Chandon, rédacteur du Times, de Boston, journal très répandu dans tout le Texas. M. Chandon est descendu à l'hôtel St-Charles et a eu, au sujet de solliciter la patronage en faveur de la Nouvelle-Orléans qui est appelé à établir des relations avec le ports du Texas qui doit être une des principales branches de commerce.

La prolongation du chemin de fer des Opelousas jusqu'à Houston rendra ces relations prochaines dans un avenir prochain.

93, Canons ne ...ver ... B. ANTHONIN a remonté son atelier de No 61, rue du Champ, au No 103, Canal. Travail soigné aux meilleurs prix.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

J. LEVOIS

Vient de faire l'ouverture de nouveaux choix de

MOZAMBIQUES,
MOIRES,
BAREGES,
CHALYS,
— EGALEMENT —
LINONS TOILE IMPRIMES,
LINONS A CHEMISES,
PERCALES,
JACONATS,
ORGANDIS,
— EGALEMENT —
BAS DE SOIE,
POINTES DE DENTELLE,
et LIMA, CAMBRAI et BRUXELLES.
—ET—
Un assortiment complet d'ETOFFES A ROBES et ETOFFES DE FONDS, convenant aux marchands de la campagne et aux planteurs.

Un examen est sollicité.

J. LEVOIS,
Au Coin des rues Canal et Bourbon.

Grande soirée d'ouverture.
1869.....6 MARS.....1869
DE LA
Première Ecole de Vélocipede
ET DE
LA SALLE DE VENTE
Sous la direction personnelle de
M. EDWARD K. LORING,
LE CÉLÈBRE VÉLOCIPÉDISTE
DE
De New-York et de Chicago
A
L'ancienne salle du Club Constitution,
No 109, rue du Canal.

Musique Musique pendant toute la soirée. L'Ecole sera ouverte le soir pour tout le monde le Dimanche de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

—CONDITIONS—

Pour renseignements, avec l'usage de vélocipede et de salle, $10.

Pour admission pour les spectateurs—50 cents.

Nous nous engageons à rendre tous ceux qui nous ont fait leur patronage de parfaite vélocipédistes, et à les mettre à même, en fort peu de temps, de monter adroitement et avec une grande rapidité le merveilleux bicycle.

N. B.—Nous sommes les seuls agents du célèbre vélocipede de Loring à Nouvelle-Orléans, et quelque autre fabrique que ce soit ne peut nous être comparée.

MACHINE A COUDRE DE GROVER ET BAKER.—Les machines à coudre de Grover & Baker peuvent être recommandées à coup sûr aux familles, car leurs mérites ont été établis en Amérique par l'expérience de plusieurs années et par l'extension croissante de leur popularité, et leur supériorité a été reconnue à la Grande Exposition Universelle de Paris, en 1867, où le premier prix, la croix de la Légion d'Honneur, a été décerné à leur représentant. Les qualités par lesquelles elles se distinguent sont la beauté et l'élasticité du point, la simplicité du travail qui permet d'employer deux fils dirigés ...ment des bobines, et la facilité avec laquelle elles permettent